

Réf: Dossier 366902

Avis de constitution

SOCIETE « TERRASCINS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Angre Nouveau CHU, non loin du grand marché de
Djorogobité 1, Lot 3460, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 28/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRASCINS »

Objet : -TRANSPORT & LOGISTIQUE
-PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Angre Nouveau CHU, non loin du grand marché de
Djorogobité 1, Lot 3460, Ilot 309

Dirigeant(s) M AHOUSI SAINT CESAIRE D'ASSISE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12679 du 05/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75181/GTCA/RC/2024 du 05/12/2024

